

[Texte]

Canada and if the hon. member has any stronger evidence than he presented to us in the past, any new evidence, we would be pleased to hear it and make a proper investigation.

Concerning the beet producers in Canada, it was a rough blow when we closed down the sugar beet industry in western Ontario. It was done by a world conglomerate that decided they could make more money from sugar cane, by processing and refining it in Canada, than they could be processing sugar beet. It was a decision that a private company decided to make. The problem in Alberta at the present time, as I understand it—I am going to be meeting with the people after this Committee meeting that Mr. Hurlburt mentioned, are in attendance here today, together with some of my officials, I hope. I believe Dr. Trant is going to be present at the meeting—is that this is again a private company making a decision. It affects producers. I am sure that Mr. Hurlburt has some reservations about the Minister of Agriculture and the government authorities intervening in the decisions of private companies because he has always been a stalwart and staunch defender of the private sector and the private marketing system. However, I want to make it sure and clear that I will follow his advice on this in this instance and where I am going with the sugar beet industry because my concern is that we maintain the sugar beet industry that we have. Although it is located in three provinces at the present time, the largest one, I believe is in the Province of Alberta. There have been discussions about rejuvenating the sugar beet industry, not only for the value of sugar, but for commercial alcohol at the present time because of the high cost of petroleum products.

• 1200

There are a lot of people making inquiries about the sugar beet industry at the present time. We in the federal government will certainly do what we can to make sure that what we have of the sugar beet industry stays alive.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Minister.

Le prochain est M. Caron, le secrétaire parlementaire.

M. Caron: Monsieur le président, je voudrais quand même continuer à élaborer sur la politique d'aide à l'entreposage qui irait directement au producteur agricole. Suite à une réponse du sous-ministre tout à l'heure qui disait que si les négociations avec le Québec n'aboutissaient pas, c'était seulement au point de vue de la publicité, parce que le Québec n'acceptait pas, à l'heure actuelle, le genre de publicité faite au sujet des fonds fédéraux; disons que toutes ces négociations-là iraient pour le mieux et qu'en fin de semaine, le Québec acceptait cette entente d'aide à l'entreposage directement au producteur, quelle autorité les bureaux régionaux de la province de Québec auraient-ils à l'intérieur de ce programme? Auraient-ils simplement la responsabilité d'accepter les demandes des producteurs ou s'ils choisiraient parmi ces demandes quels producteurs profiteraient du programme? Et nous nous n'aurions qu'à payer la facture.

Mr. Whelan: I think, Mr. Chairman, that is it that would pay the bill directly, if that is what Mr. Caron means. We would not be participating in a program with the province at

[Traduction]

l'honorable député a des preuves plus précises à nous présenter nous aimerions les connaître et nous ferons l'enquête nécessaire.

Quant aux producteurs de betterave sucrière cela a été un dur coup pour eux au Canada lorsque nous avons fermé l'industrie de la betterave sucrière dans l'ouest de l'Ontario. C'est un conglomérat mondial qui a décidé qu'il pouvait retirer plus de profit du sucre de canne en le transformant et en le raffinant au Canada qu'en transformant le betterave sucrière. C'était une décision d'une société privée et, à l'heure actuelle, en Alberta, le problème qui se pose, si je comprends bien, est aussi une question de décision de société privée. Après cette séance du Comité je vais rencontrer, je l'espère, avec certains de mes fonctionnaires, des représentants de l'Alberta qui sont ici comme M. Hurlburt l'a mentionné. Je crois que M. Trant sera présent à la rencontre. Le problème c'est qu'il s'agit à nouveau d'une décision de société privée qui touche les producteurs. Je suis certain que M. Hurlburt ne serait pas tout à fait d'accord si le ministre de l'Agriculture et les autorités du gouvernement intervenaient dans les décisions de sociétés privées car M. Hurlburt a toujours été un ardent défenseur du secteur privé, du système de commercialisation privé. Toutefois, je suivrai son conseil dans le cas de cette industrie car je voudrais que nous conservions cette industrie de la betterave sucrière. Cette industrie se trouve localisée dans trois provinces à l'heure actuelle, la plus importante étant je pense la province de l'Alberta. Il a été question de relancer la fabrication du sucre de betterave non seulement à cause de sa valeur au point de vue sucre mais aussi à cause de sa valeur au point de vue alcool commercial et vu le coût élevé des produits pétroliers.

Il y a donc beaucoup de gens qui se renseignent à propos de la betterave à sucre. Il est certain que nous, au gouvernement fédéral, ferons l'impossible pour assurer la survie de notre industrie de la betterave à sucre.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Next is Mr. Caron, the Parliamentary Secretary.

Mr. Caron: Mr. Chairman, I would nevertheless wish to pursue this matter of the storage assistance program which would be paid directly to the farm producer. The Deputy Minister answered earlier that the negotiations with Quebec had not been successful only on the matter of publicity, because Quebec did not presently accept the type of publicity made concerning federal funding. Suppose these negotiations went for the best and that, this weekend, Quebec accepted this agreement for storage assistance to the producer, what authority would the regional offices of the Province of Quebec have, within this program? Would they have the sole responsibility of receiving the request from producers, or would they choose from these requests the producers who would benefit from the program? And we would only have to pay the bill.

M. Whelan: C'est bien cela, monsieur le président; nous payerions directement la facture, si c'est ce que veut dire M. Caron. Nous ne participerions en aucune façon à un pro-